Vue générale de l'externat du lycée Paul-Valéry, dont les façades respectent la trame d'1,75m de côté édictée par le ministère de l'Education nationale en 1952.

IVR11_20167500703NUC4S
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2016
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation